

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA

Préparation à la certification **RS7311** — Certificateur CréActifs · 28 heures (4 jours) · Éligible CPF

Cette formation prépare à la certification *Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA*, enregistrée auprès de France Compétences sous le numéro **RS7311**.

■ Programme aligné sur la fiche France Compétences et le référentiel d'évaluation CréActifs. La formation vise l'acquisition de compétences transférables : le candidat sait les mobiliser seul, dans sa TPE. Les outils d'IA mobilisés (assistants d'IA générative, outils d'analyse de données, plateformes no-code/low-code) sont l'objet même de la formation et restent au service de l'autonomie du candidat, qui présente et défend seul son projet devant le jury.

1. Intitulé de la certification

Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA (*issu de la fiche France Compétences*)

2. Objectifs

Objectif de la certification (*issu de la fiche France Compétences*) : doter les dirigeants de TPE et leurs collaborateurs des compétences essentielles pour intégrer l'IA de manière stratégique, accessible et opérationnelle — optimiser les processus, améliorer la productivité, renforcer l'efficacité de la communication et éclairer la décision, tout en restant attentif aux enjeux éthiques et réglementaires.

Compétences visées — à l'issue de la formation, le candidat est capable de :

- **C1** — Identifier les opportunités d'application de l'IA dans sa TPE (cas d'usage, limites, adaptations handicap, cadre éthique/RGPD, développement durable).
- **C2** — Générer des contenus diversifiés avec l'IA en appliquant les techniques de prompt engineering, avec des adaptations d'accessibilité.
- **C3** — Synthétiser et analyser des données avec l'IA, en explicitant les limites des résultats.
- **C4** — Automatiser des tâches ou des workflows avec l'IA (no-code/low-code) intégrés à ses process et outils.

3. Durée, répartition et modalités

Élément	Valeur
Durée totale	28 heures (4 jours)
Dont synchrone (en direct avec le formateur)	8 heures (28,6 %)
Dont asynchrone (travail en autonomie)	20 heures
Conformité	Part synchrone ≥ 25 % (exigence CréActifs respectée)

Synchrone = séances en direct avec le formateur. Asynchrone = travail en autonomie, au rythme du stagiaire : consultation des supports et avancement sur son propre projet (ce n'est pas uniquement du visionnage de vidéos).

Trois modalités possibles, selon les situations

Les objectifs, le déroulé, la durée et l'évaluation sont identiques quelle que soit la modalité retenue (équivalence pédagogique) : seul le canal des séances synchrones change. La répartition synchrone / asynchrone reste la même.

Modalité	Synchrone	Asynchrone	Format des séances synchrones
Présentiel	8 h	20 h	En salle, formateur présent
Distanciel	8 h	20 h	Classes virtuelles
Hybride	8 h	20 h	Combinaison salle + classes virtuelles

Choix de la modalité : arrêté à l'inscription, selon les besoins du stagiaire, les contraintes géographiques et le financeur.

Accessibilité : assurée dans les trois modalités — locaux accessibles en présentiel, outils et supports adaptés en distanciel — via le référent handicap (voir § 8).

4. Public cible et prérequis

Public cible

Dirigeants de TPE (en activité ou en création) ou leurs collaborateurs directs, ayant le projet d'améliorer l'efficacité de leur TPE à l'aide de l'IA (issu de la fiche France Compétences).

Prérequis

- Être à l'aise avec l'usage des outils numériques (explorateur Windows ou Mac, traitement de texte, navigation internet). (issu de la fiche France Compétences)
- Avoir un projet d'intégration de l'IA pour améliorer l'efficacité de sa TPE, en tant que dirigeant ou collaborateur direct du dirigeant. (issu de la fiche France Compétences)
- Vérification par un questionnaire de positionnement ; ordinateur et connexion internet requis.

5. Déroulé détaillé et modalités pédagogiques

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques dispensés par le formateur lors des séances synchrones (en présentiel ou en classe virtuelle).
- Cas pratique « fil rouge » : le candidat applique chaque compétence à sa propre TPE (ou son projet de TPE).
- Supports de cours, bibliothèque de prompts, jeux de données, ressources éthique/RGPD/développement durable.
- Évaluation formative continue : vérification que le candidat sait mobiliser la compétence de façon autonome.
- Outils mobilisés (objet même de la formation) : assistants d'IA générative, outils d'analyse de données, plateformes no-code/low-code (Make, Zapier, Notion AI...) — le candidat apprend à les utiliser de façon autonome dans sa TPE.
- Prise en compte systématique de l'accessibilité (handicap), de l'éthique/RGPD et du développement durable.
- Déclaration de l'entrée en formation dans Wedof au plus tard le jour du démarrage ; formateur référent joignable.

Déroulé détaillé

Lecture : S = synchrone (en direct avec le formateur) · A = asynchrone (travail en autonomie sur la plateforme et sur le projet).

Module	Activités pédagogiques	S (h)	A (h)
--------	------------------------	-------	-------

M1 — Opportunités de l'IA dans la TPE (éthique, RGPD, accessibilité, développement durable) C1	Apports (cas d'usage et limites des outils, cadre éthique/RGPD, adaptations handicap, impacts sur le développement durable et bonnes pratiques) ; diagnostic des opportunités sur le projet ; évaluation formative.	2	4
M2 — Génération de contenus avec l'IA et prompt engineering C2	Apports (techniques de prompt engineering, accessibilité, droits d'usage) ; production de 2 contenus + prompts ; évaluation formative.	2	5
M3 — Synthèse et analyse de données avec l'IA C3	Apports (sélection/configuration d'un outil IA selon la donnée, limites, biais, vérification humaine) ; production d'une synthèse + extrait des données ; évaluation formative.	2	5,5
M4 — Automatisation de tâches et workflows (no-code/low-code) C4	Apports (logique no-code/low-code, intégrations CRM/gestion de projet/finance/RH) ; paramétrage d'une automatisation ; préparation du dossier et de la soutenance ; évaluation formative.	2	5,5
TOTAL		8	20

Moyens mobilisés par module : M1 : supports, grille de cas d'usage, ressources éthique/RGPD/développement durable · M2 : assistants d'IA générative (texte, image, vidéo), bibliothèque de prompts · M3 : outils IA d'analyse et de synthèse de données, jeux de données · M4 : plateformes no-code/low-code (Make, Zapier, Notion AI).

6. Modalités d'évaluation

Type d'évaluation (issu de la fiche France Compétences) : présentation d'un projet d'amélioration de l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA — dossier de projet rédigé en amont, soutenu à l'oral, suivi d'un questionnaire du jury.

Dossier de projet (rédigé en amont, transmis au jury)

- 2 contenus différents (articles, visuels, vidéos, supports, emails) générés avec l'IA pour la communication, avec les prompts rédigés **(C2)**
- 1 synthèse générée avec l'IA à partir de données volumineuses ou complexes, avec un extrait des données initiales non traitées **(C3)**
- 1 paramétrage d'automatisation de tâche ou de workflow réalisé via une technologie IA dédiée **(C4)**

Soutenance orale et questionnaire du jury

- Plusieurs opportunités d'application de l'IA identifiées **(C1)**
- Les outils et méthodes de génération de contenus, avec les prompts **(C2)**
- Les outils et méthodes de synthèse/analyse de données, avec la synthèse et l'extrait **(C3)**
- Le paramétrage d'automatisation réalisé **(C4)**

Exigences transverses évaluées

- Adaptations des usages de l'IA pour les personnes en situation de handicap.
- Cadre éthique et réglementaire de l'IA et RGPD.
- Développement durable : impacts négatifs de l'IA et au moins 2 bonnes pratiques d'usage responsable.
- Limites des résultats de l'IA (fiabilité, biais) et bonnes pratiques (vérification humaine).

Examen organisé par CréActifs (délégation).

7. Références de la certification

Élément	Valeur
Intitulé	Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA
Type	Certification enregistrée au Répertoire Spécifique (RS)
Numéro	RS7311
Date d'enregistrement	Commission France Compétences du 24/09/2025
Échéance de l'enregistrement	24/09/2027
Organisme certificateur	CréActifs
Organisme de formation	EXPERTMALIN — partenaire habilité CréActifs, certifié Qualiopi n° CW202313-6058
Taux de réussite à la certification	Publié à l'issue de la première session
Engagement aux examens	Dispositif d'engagement en place — objectif de taux de présentation à l'examen proche de 100 %

8. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

EXPERTMALIN rend ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est désigné et joignable avant l'entrée en formation pour étudier les besoins et adapter contenus, supports et modalités.

Modalités d'évaluation (*issues de la fiche France Compétences*) : tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers. Les supports et le matériel pourront être adaptés ; sur conseil du référent handicap et dans le respect du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

Spécificité : les compétences C1 et C2 imposent de prendre en compte et d'intégrer des adaptations d'accessibilité dans les usages et productions IA — points évalués.

Référent handicap EXPERTMALIN : Hatim EL KHABLI — contact@expertmalin.com · 06 09 97 05 10

EXPERTMALIN — Organisme de formation certifié Qualiopi (actions de formation) n° CW202313-6058

SIRET 911 258 101 00011 · NDA 32591118059 (préfet Hauts-de-France) · 4 Allée Floréal, 59650 Villeneuve-d'Ascq

contact@expertmalin.com · 06 09 97 05 10 · <https://expertmalin.com>

Programme mis à jour le 26/07/2026 · Réf. EM-RS7311-2026